

Réunion d'échange collecte tri et recyclage Elus, industriels, Citeo, étudiants

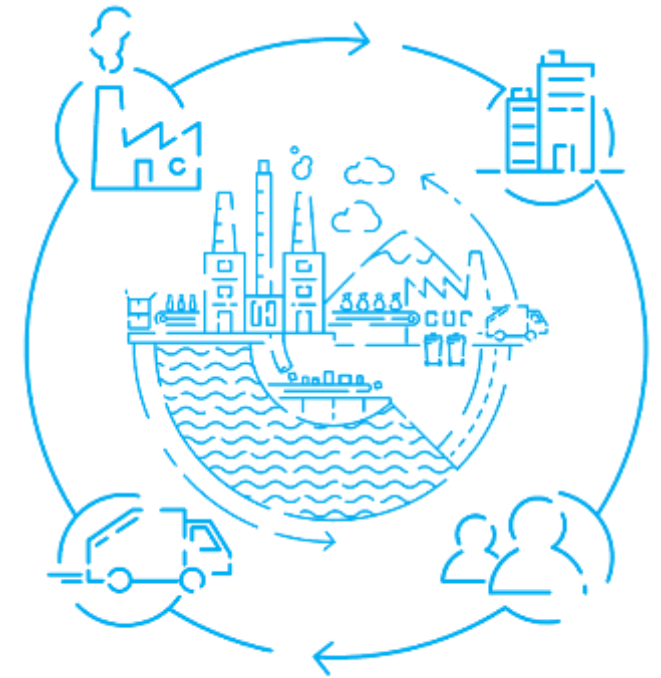
ESEPAC – Saint Germain Laprade (43) – 05/12/2019



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Les rencontres Citeo au cœur des territoires

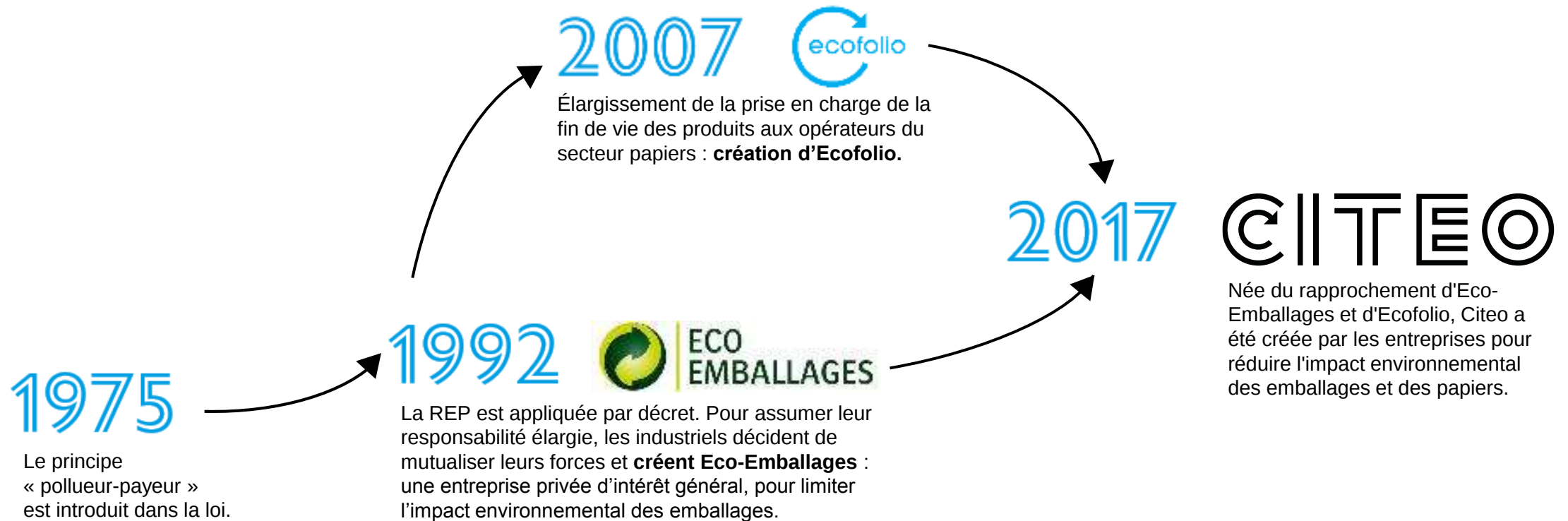


01

Qui est Citeo ?



La REP et la création de Citeo : des initiatives soutenues par les entreprises



Citeo, une entreprise privée avec des contraintes fixées par l'État

Rôle et missions de l'éco-organisme :



Organiser la collecte, le tri et le traitement des emballages et des papiers pour une meilleure performance et à un meilleur coût.



Piloter des programmes de recherche pour développer l'éco-conception et faire progresser les Process industriels.



Informier et sensibiliser les citoyens au geste de tri.

CITEO



Un statut privé



Une mission d'intérêt général

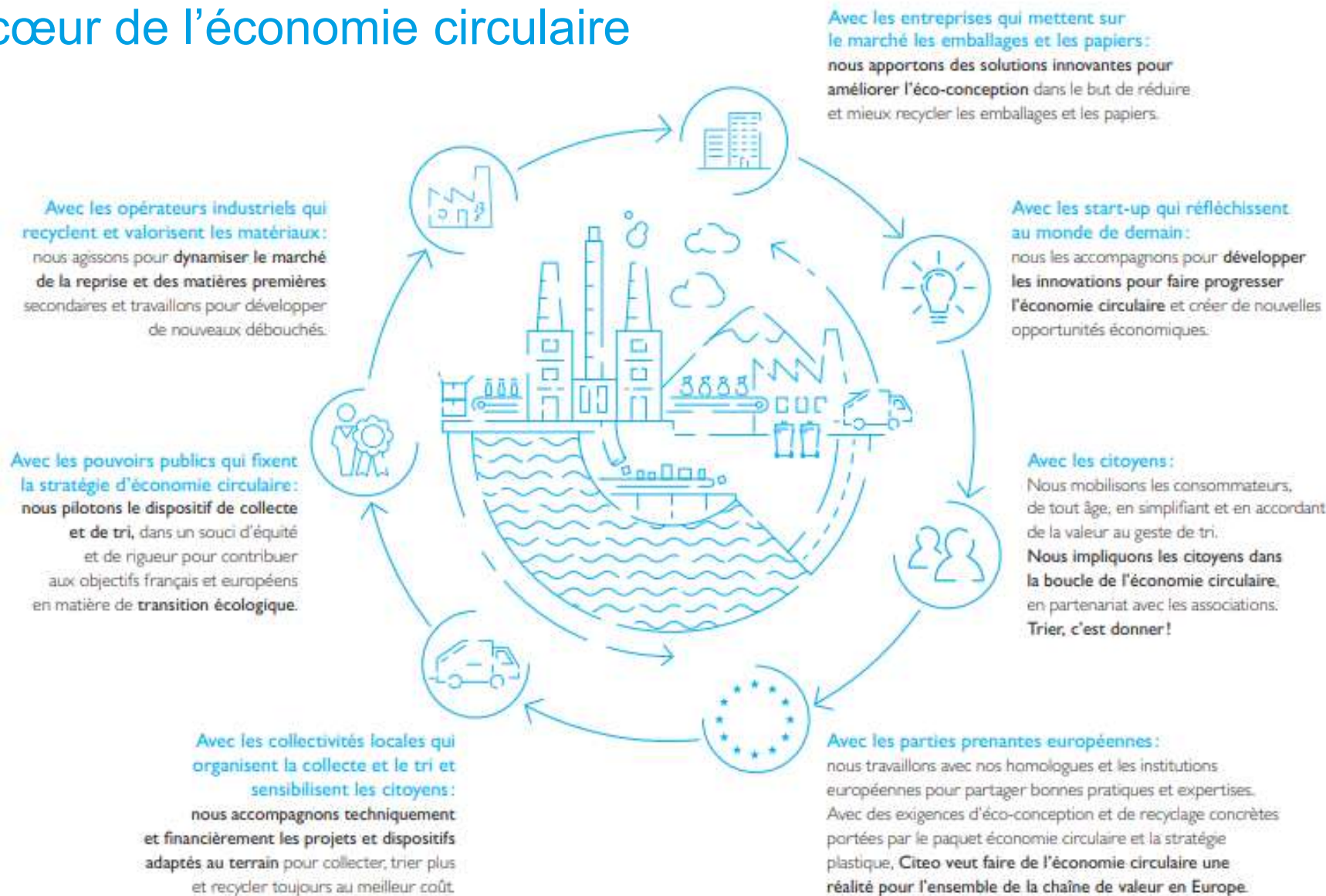


Sans but lucratif



Sous agrément d'état

Citeo, au cœur de l'économie circulaire

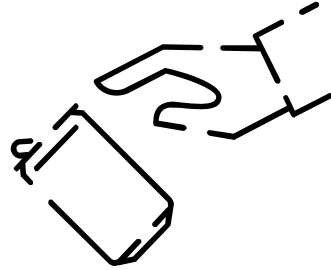


Nos objectifs en chiffres



100% tri

Permettre à tous les Français de trier tous les emballages et des papiers.



2 Français sur 3
qui trient tous les jours

Faire des Français les champions du tri en améliorant l'accès au tri, la connaissance des consignes et des bénéfices du recyclage.



75% de recyclage
des emballages

Optimiser la collecte, inventer de nouveaux modes de collecte et de nouvelles filières de recyclage, moderniser les centres de tri industriels.



65% de recyclage
des papiers

100% solutions pour accélérer l'économie circulaire des emballages et des papiers

Les entreprises clientes de Citeo, en chiffres



30 000 clients (de 80 € à 30 M€)

800 contrats avec les collectivités
(en charge de la collecte sélective)



5 millions de tonnes d'emballages

et **1,5 million** de tonnes de papiers mises

en marché qui contribuent au financement du
tri et du recyclage



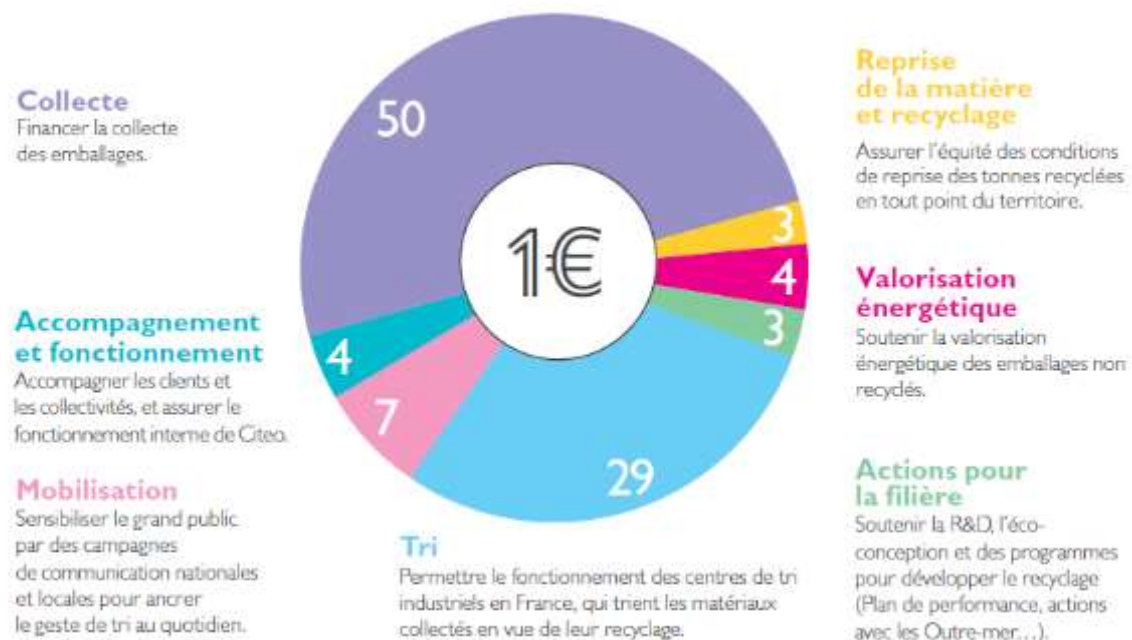
800 M€ de contributions financières

+

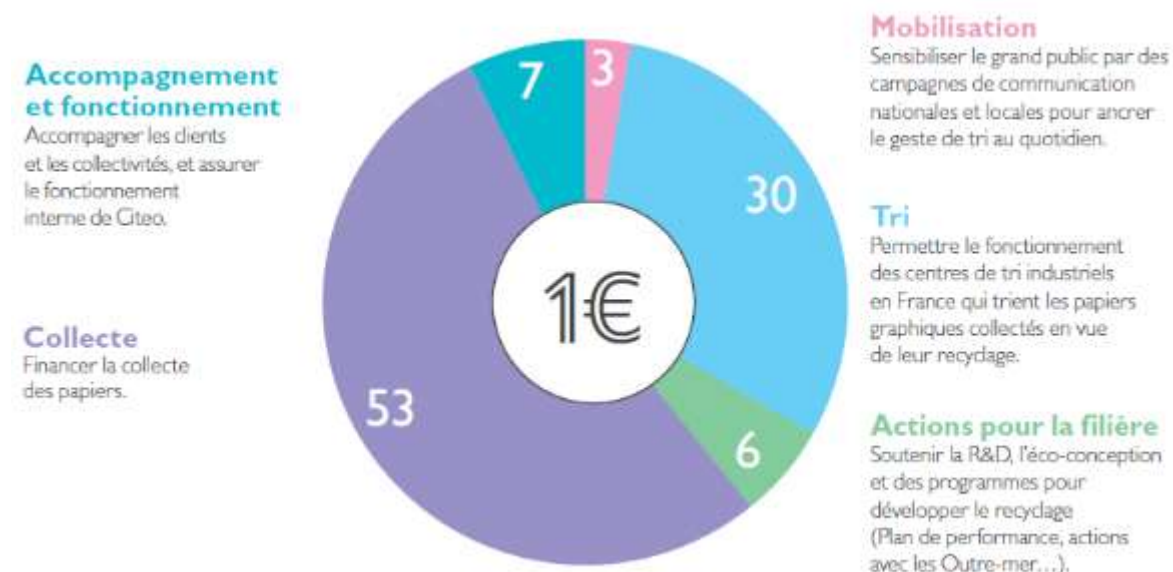
21,7 M€ de contribution en nature
des éditeurs de presse

Chaque € payé à Citeo contribue au développement du recyclage

Filière emballages



Filière papiers



Les résultats en 25 ans

18%
emballages
en 1992



70% emballages
59% papiers
aujourd'hui



Un recyclage effectué à
84% en France
(15% en Europe, 1% au grand export)



4,8 millions
de tonnes d'emballages et
papiers recyclés
chaque année,



28 000
Emplois de proximité créés au sein
de la filière du tri et de recyclage



2,1 millions
de tonnes de CO₂ évitées
en 2014, soit l'équivalent
de la circulation d'un
million de voitures
en moins par an

L'éco-conception : le 1^{er} maillon de chaîne de l'économie circulaire

L'éco-conception des emballages, c'est :

- 1

Alléger et optimiser l'emballage


- 2

Améliorer la recyclabilité


- 3

Apposer les consignes de tri



L'éco-conception des papiers, c'est :

- 1

Alléger et optimiser l'imprimé


- 2

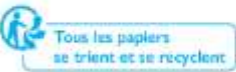
Choisir une fibre responsable

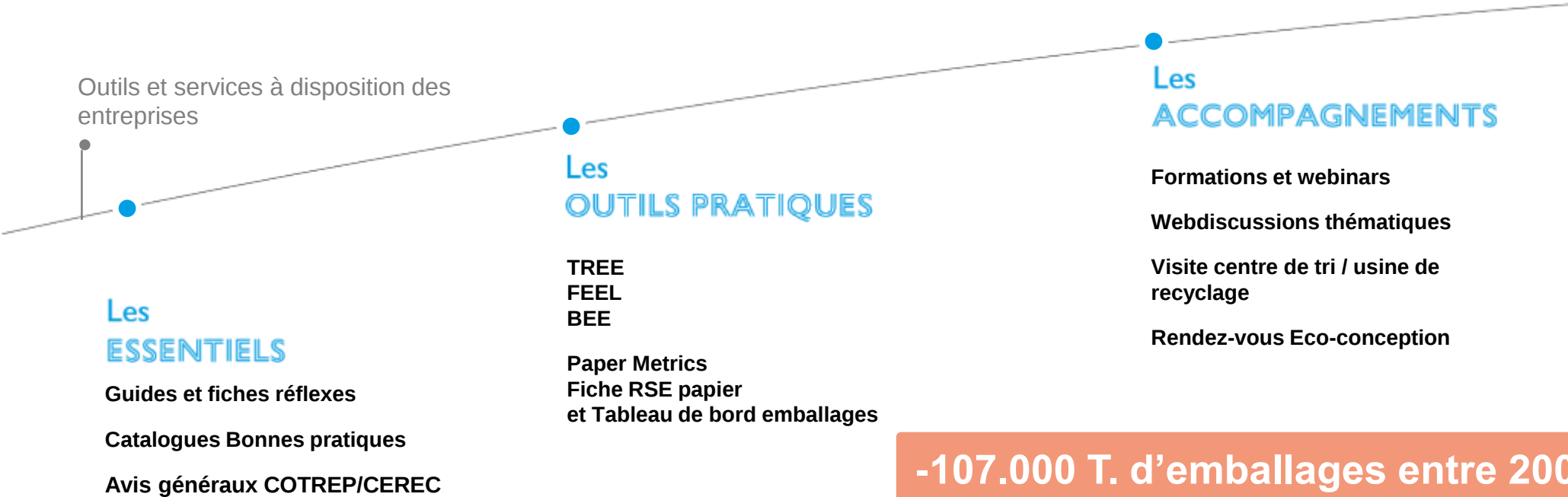

- 3

Améliorer la recyclabilité


- 4

Apposer les consignes de tri





-107.000 T. d'emballages entre 2007 et 2012 !
Objectif : 15% de clients sensibilisés fin 2022

02

Un contexte agité

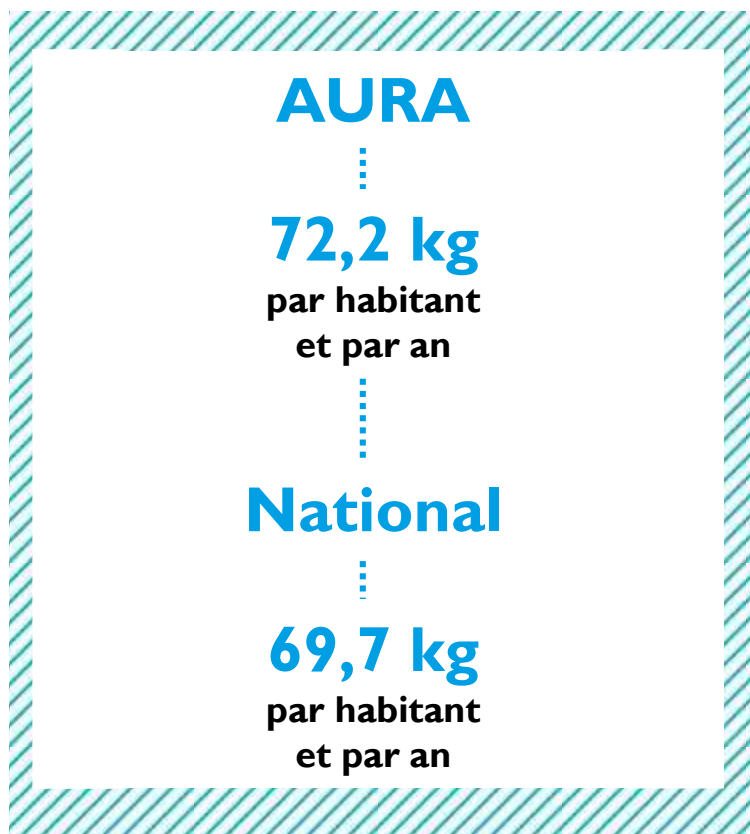


03

Le tri chez vous



Auvergne-Rhône-Alpes



LES CHIFFRES

Verre



32,7 kg
par habitant
et par an



+ 3 %

Par rapport à la
moyenne nationale

Emballages



17,1 kg
par habitant
et par an



=

Par rapport à la
moyenne nationale

Papiers



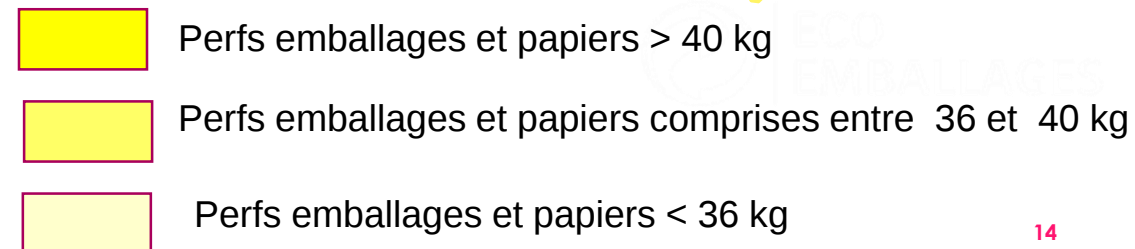
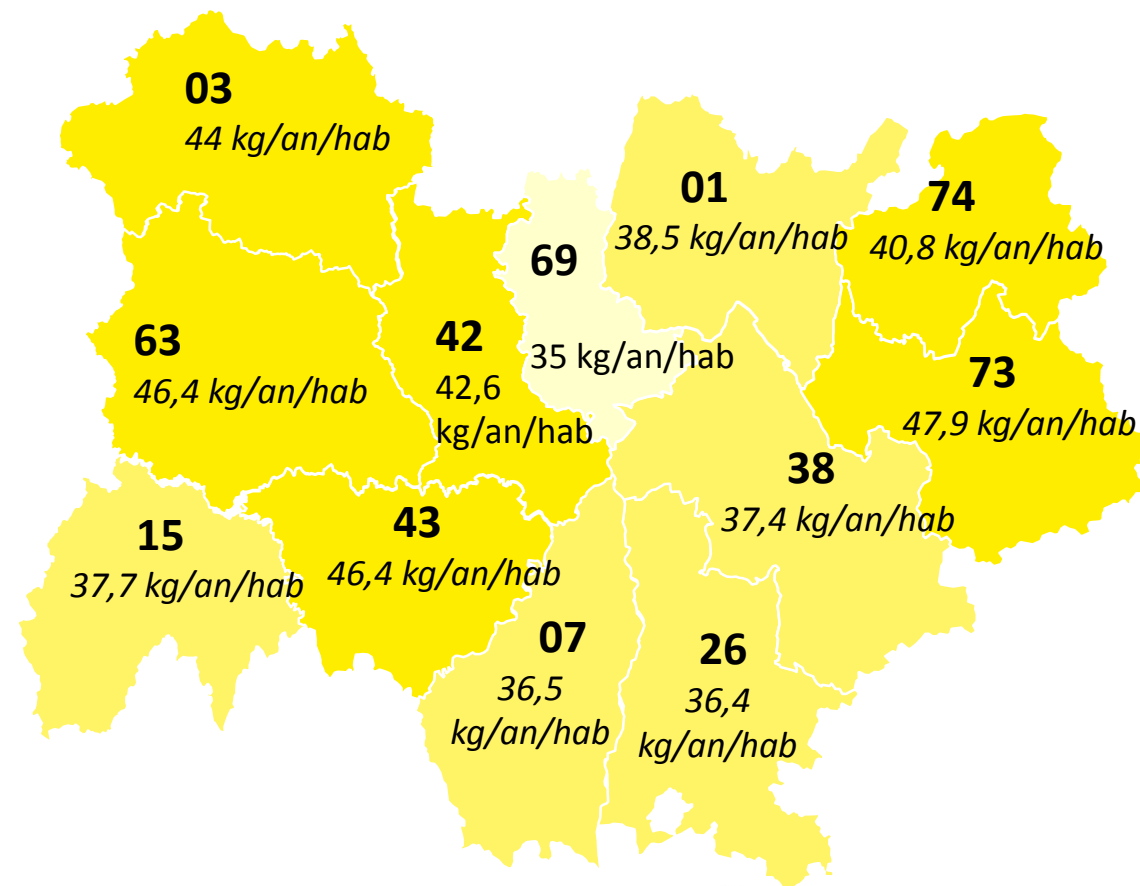
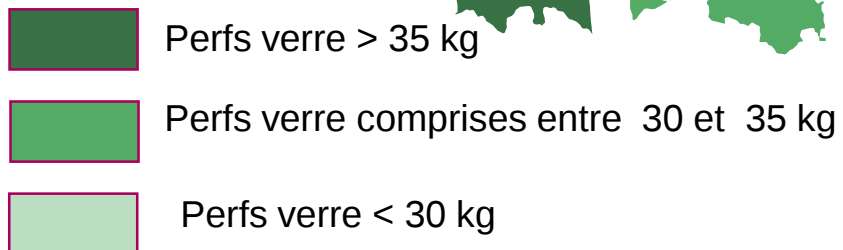
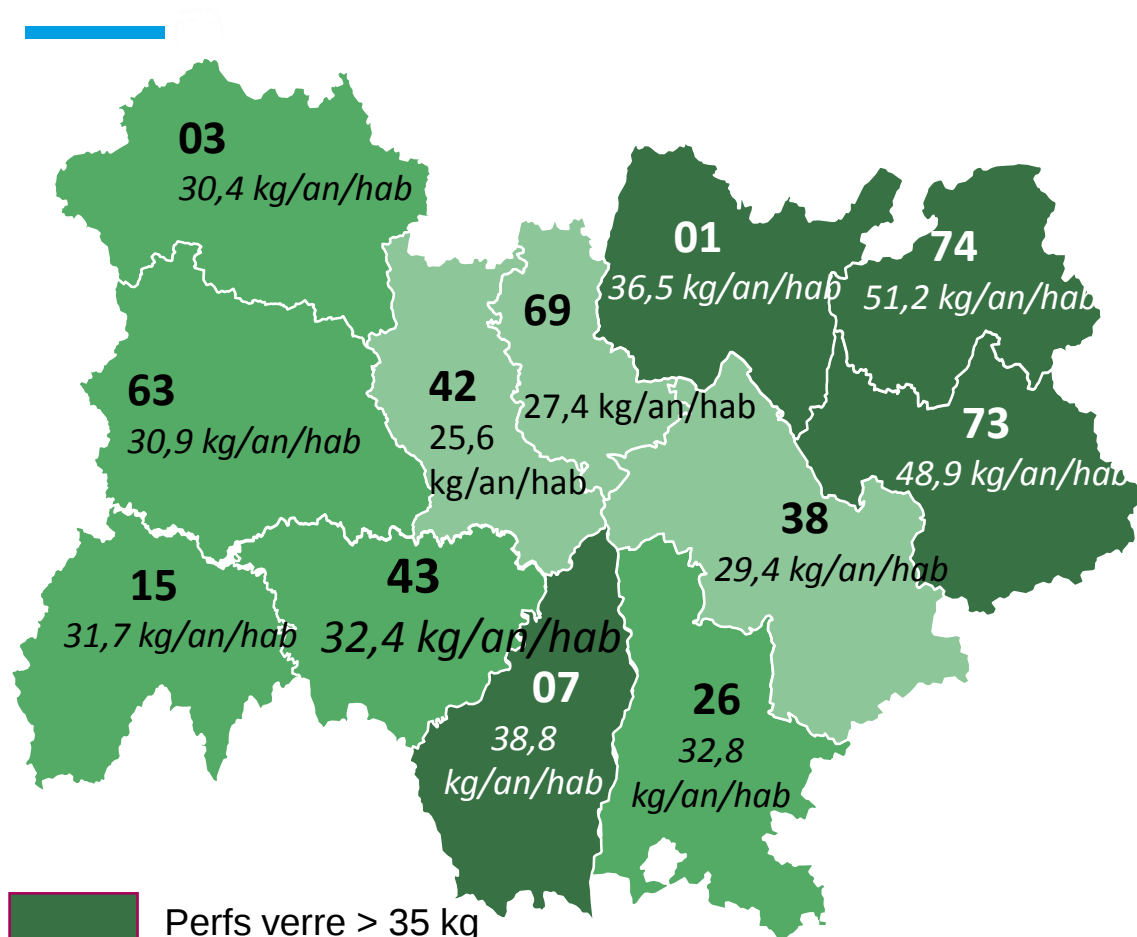
22,4 kg
par habitant
et par an



+ 7,7%

Par rapport à la
moyenne nationale

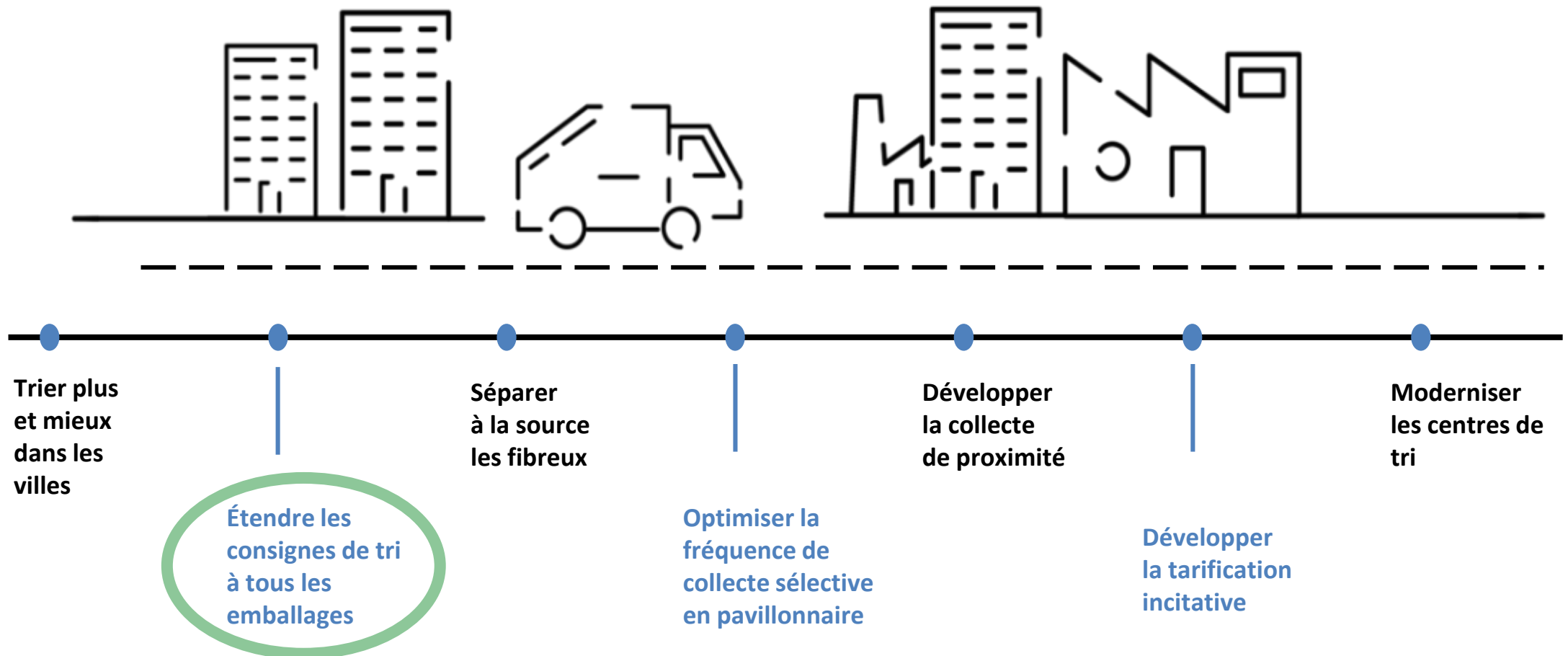
La collecte sélective en Auvergne-Rhône-Alpes – Chiffres Citeo 2017



04

Quelles solutions pour demain ?

Ensemble, modernisons le dispositif de collecte sélective !



Collecte et tri, comment ça marche ?

Aujourd’hui: quels sont les emballages ménagers à trier (consignes nationales) ?



VERRE



**PAPIERS
CARTONS
BRIQUES**



METAL



**BOUTEILLES
PLASTIQUES**



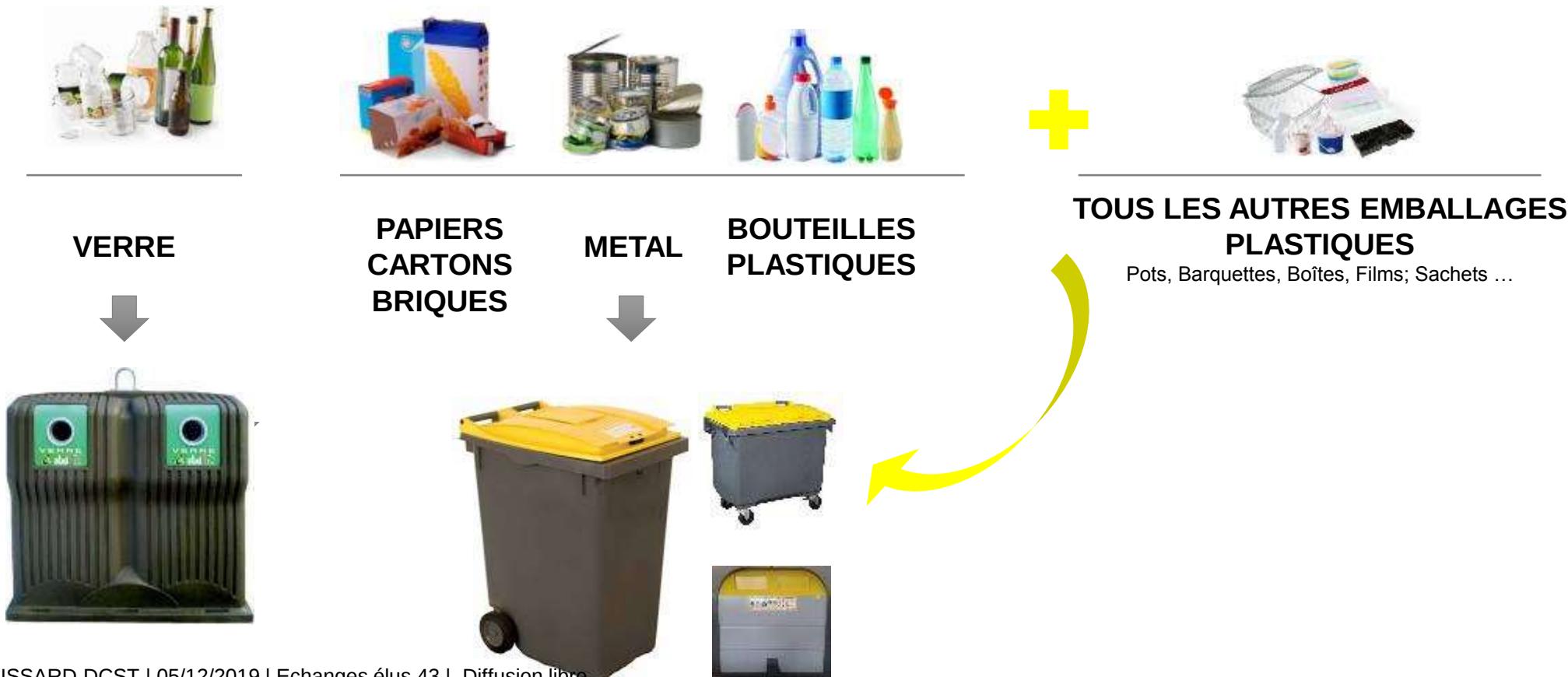
**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
PLASTIQUES**

Pots, Barquettes, Boîtes, Films; Sachets ...

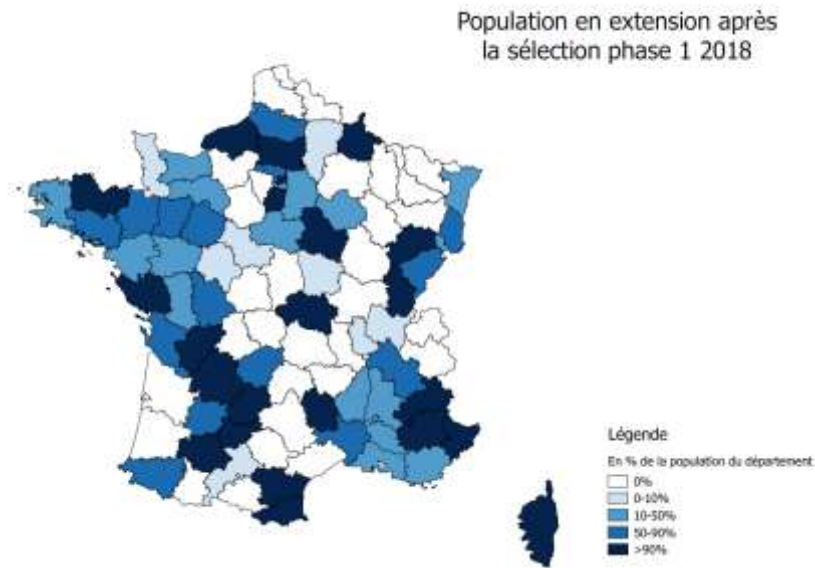


Collecte et tri, comment ça marche ?

Demain avec l'Extension des Consignes de Tri



Simplification – Où en est-on ?



Mi 2019
25 millions
de Français

à partir de 2020
34 millions
soit 1 Français sur 2

Objectif :
100 % des
Français fin
2022

L'extension des consignes de tri à 100 % des Français est **prévue dans la loi LTECV**



Simplification : tirer tous ses emballages devient possible !

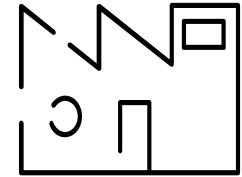
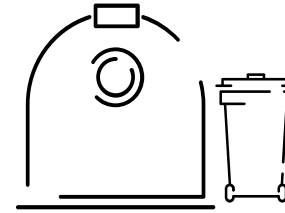
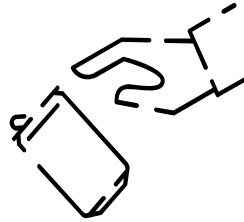


Les centres de tri se **modernisent** :
42 centres de tri sont équipés des dernières technologies



Citeo accompagne **techniquement** et **financièrement** ces évolutions avec le Plan de performance des territoires
190 millions d'€ seront investis d'ici 2022

Retour après 18 millions d'habitants passés à la simplification du geste de tri



Accueil de la société

Simplification du geste de tri
Satisfaction des usagers /
élus / entreprises

Performance de tri

+ 2kg/an/hab nouveaux plastiques
+ 2kg/an/hab d'effet d'entraînement

Dispositif de collecte

Peu d'évolutions nécessaires
Opportunité pour l'optimisation

Dispositif de tri

Solutions techniques existantes
Un temps de réglage /
d'apprentissage long

Simplification – Des solutions



Le groupe Barbier (43) et l'entreprise Machaon (51) **recyclent de plus en plus de films d'emballages** pour en faire de nouveaux.



A Strasbourg (67), une usine du groupe de BTP SOPREMA est capable de recycler les barquettes et les emballages en PET complexes pour en faire des matériaux d'isolation pour le bâtiment. Une première mondiale !



Bientôt on pourra recycler plus de pots de yaourt !

Le groupe Total, Citeo, Saint-Gobain et Syndifrais, le syndicat national des fabricants de produits laitiers frais, travaillent à la création d'une filière de recyclage du polystyrène en France. Des expérimentations sont actuellement menées à Carling (57).

Pots, barquettes, films : Citeo et ses partenaires cherchent de nouvelles solutions de recyclage

L'ECT près de chez vous

SIB –

Candidature
en cours
d'analyse.
Résultat pour
mi-décembre.

Allier tri – Projet départemental

2016 : Création d'un SPL Allier tri en charge
d'un CREM pour le nouveau CDT

2017 : Attribution marché. Début des travaux

2018 : 100% du département (= 5 collectivités)
lauréat AAP Citeo (CDT lauréat 2015 pour
démonstrateur 20kt/an tri simplifié (monoflux
plastique rigide et fibreux))

Mai 2019 : Démarrage ECT.

Points forts : synergie départementale, mode
projet, harmonisation schéma de collecte,
rationalisation CS avec parfois des changement
de mode de collecte, plan de communication
unique

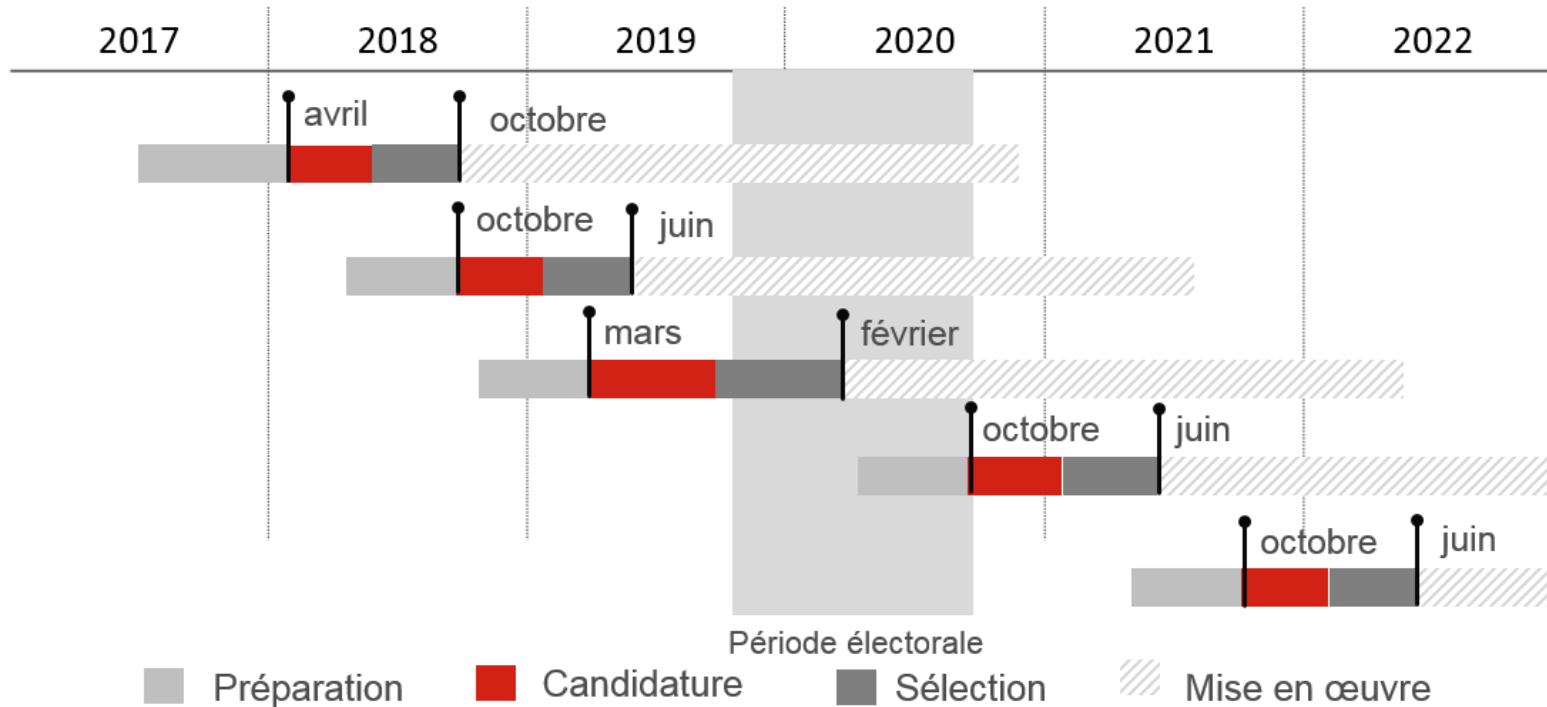
Les 1^{er} résultats :

1/ +15% des tonnages collectés avec un taux
de refus stagnant voire qui baisse

2/ une population qui salue cette simplification

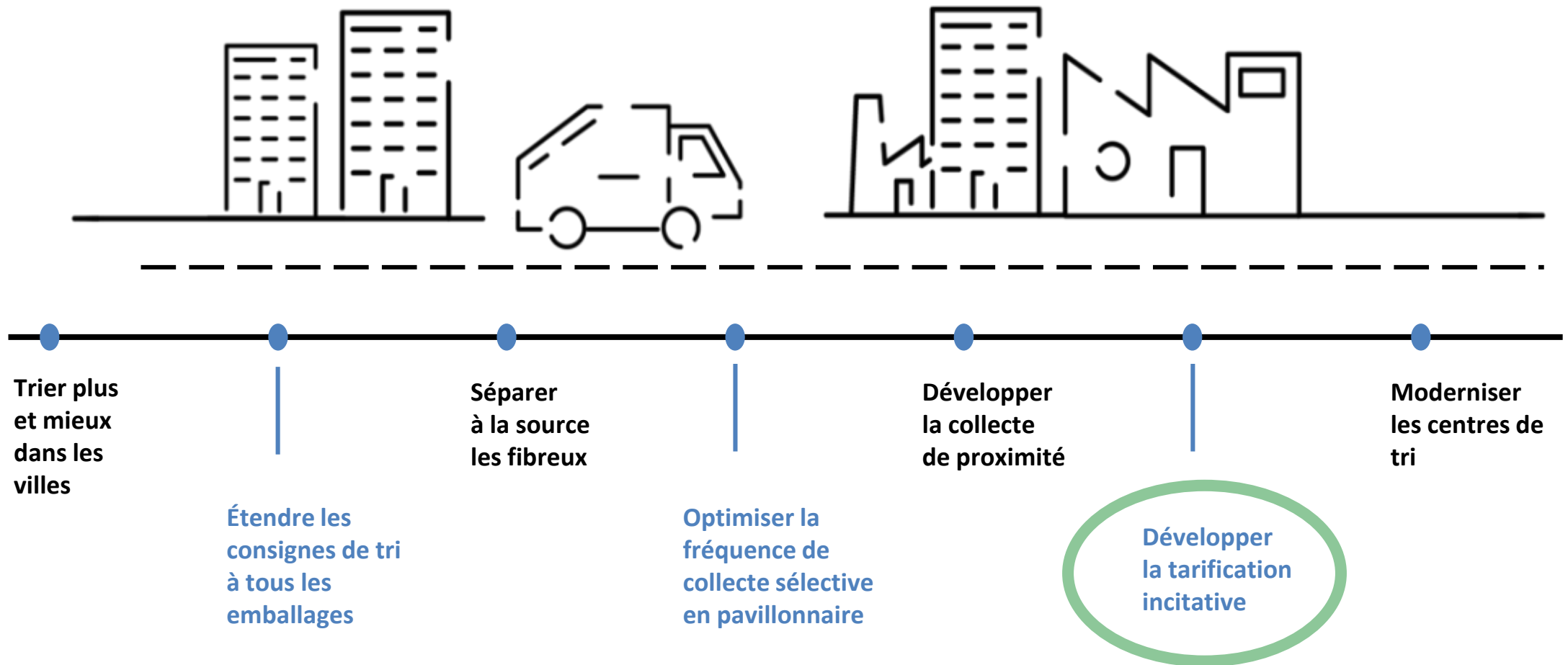


Il reste 2 phases pour candidater et simplifier le geste de tri sur vos territoires !



Nous avons besoin de votre **mobilisation** pour atteindre notre objectif d'un taux de recyclage de 56% sur les emballages plastiques d'ici 2030 (contre 27% aujourd'hui)

Ensemble, modernisons le dispositif de collecte sélective !



La tarification incitative : un levier puissant pour booster le tri

Un **principe simple** : responsabiliser le citoyen et le faire **payer en fonction de sa production de déchets** et de son utilisation du service, comme c'est le cas pour sa facture d'eau, de gaz ou d'électricité !

Objectif : **réduire la quantité globale de déchets**

La TI est la porte d'entrée des politiques « Zéro déchet, zéro gaspillage » ! Elle facilite la prise de conscience et **un engagement fort des habitants** car leurs efforts se traduisent dans la facturation

-20% à -50%
d'OMR



+30% sur les
emballages

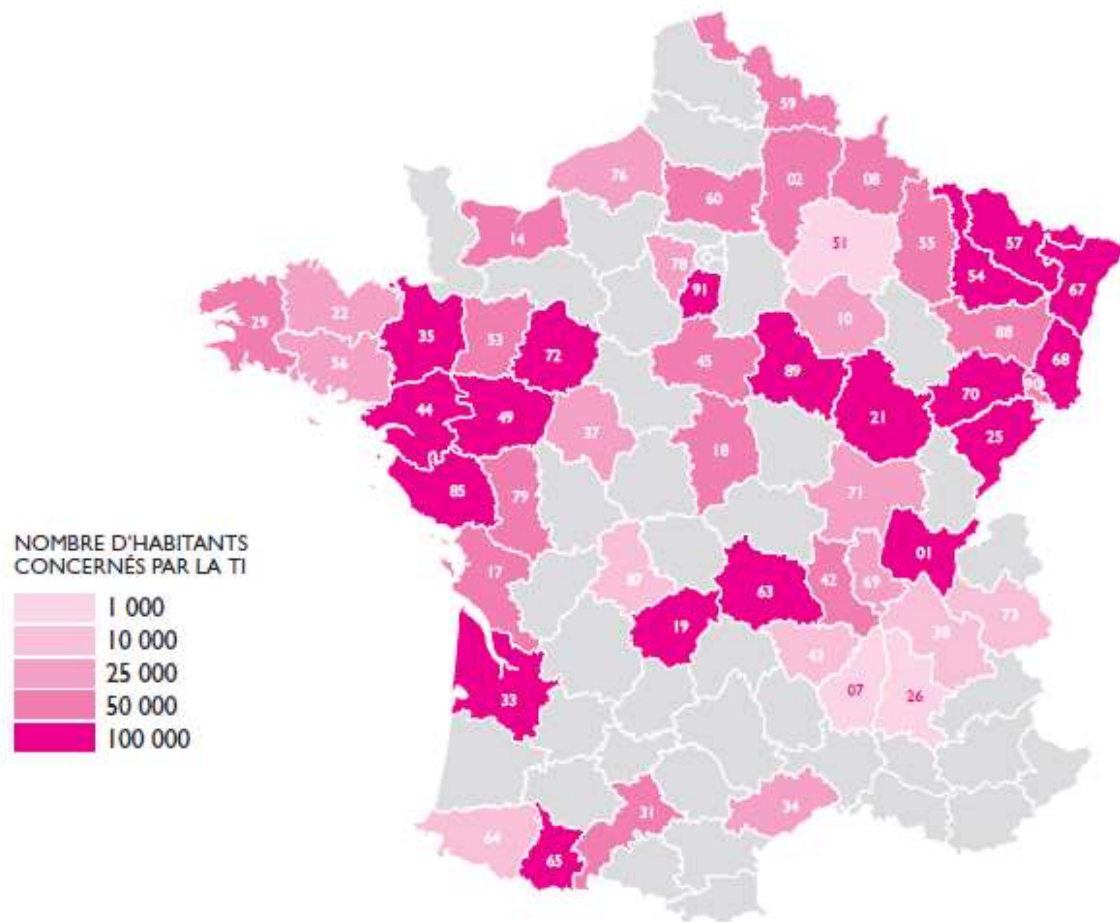
Un levier pour **maîtriser vos coûts de traitement** dans un contexte d'augmentation de la TGAP et de fermeture de nombreux exutoires impactant le coût de traitement des OMR

Inscrite dans la **LTECV** qui vise
25 Mhab en 2025

PRPGD régional vise 3 Mhab en
2025 soit 36% de la population
engagée dans une TI

Accompagnement Citeo –
ADEME – Conseil régional dans
le cadre d'une **convention de
partenariat** régional

TI : Où en est-on en France ?

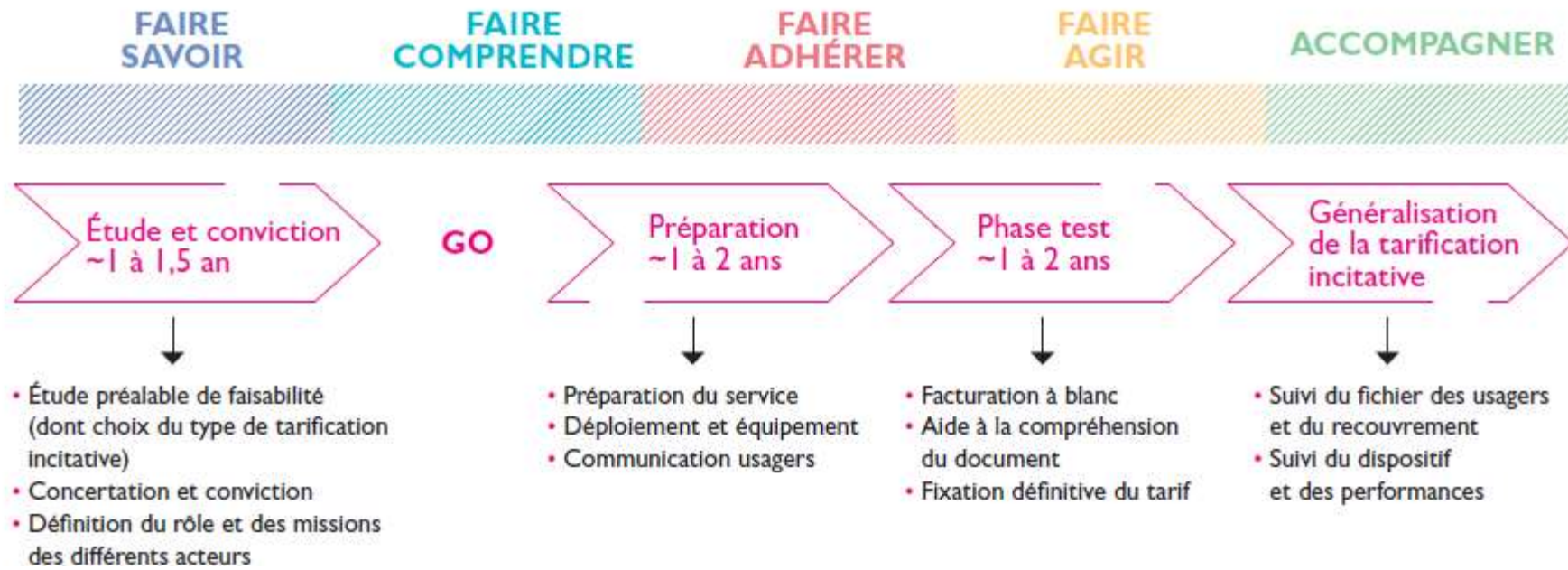


En 2019, près de 6 millions de français sont concernés par la tarification incitative

En 2016, près de 70% d'entre eux étaient favorables à ce mode de financement

La tarification incitative est beaucoup plus répandue à l'étranger sous le principe de « **pay as you throw** ». En tête, l'Allemagne, l'Autriche et la Wallonie, dont 100% des communes sont en TI, puis la Suisse (90%), la Californie (74%), l'Ontario (51%) et les Pays-bas (41%)

La tarification incitative : un processus long



La tarification incitative est un **projet politique** qui nécessite une forte mobilisation des équipes et de l'ensemble des élus

Le témoignage du SICTOM Entre monts et vallées &



Constat : un territoire performant avec des quantités d'OMR qui diminuent mais les performances de tri qui tendent à stagner.

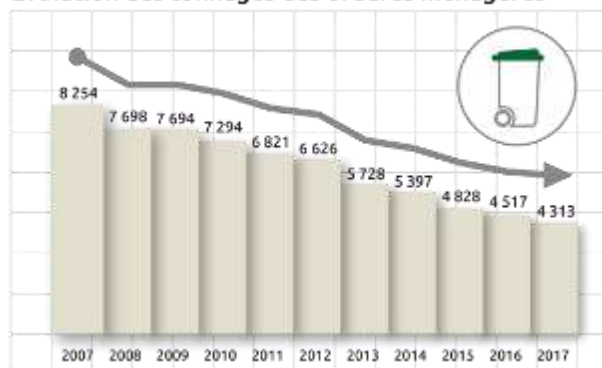
Projet initial 2010 : REOMi pour 2012

Incompréhension, oppositions

Choix d'un passage à la TEOMi au 1^{er} janvier 2020 (sur comptabilisation tonnages 2020)

Part variable autour de 15 à 20%

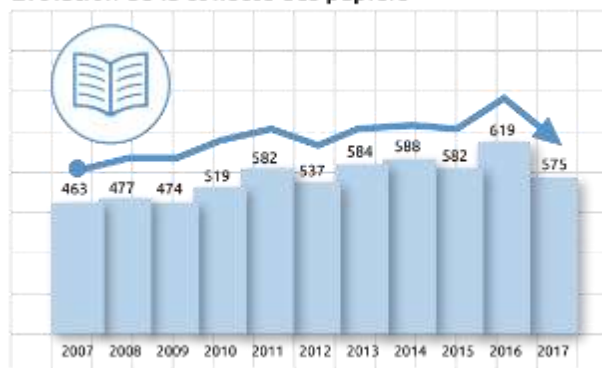
Evolution des tonnages des ordures ménagères



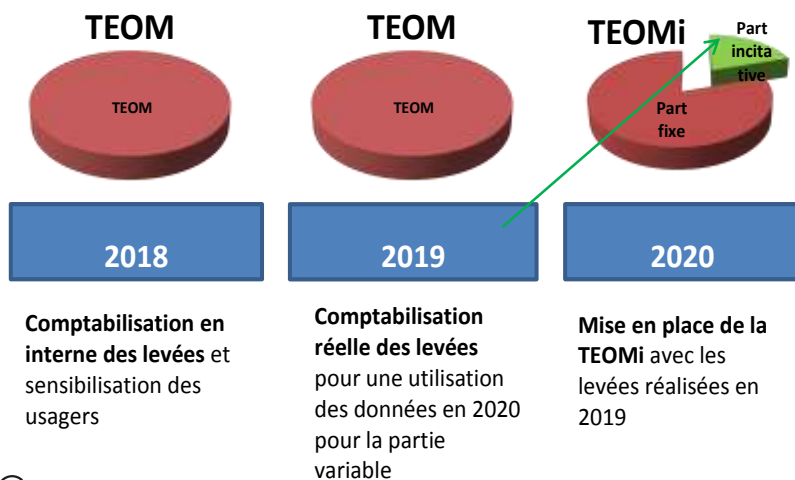
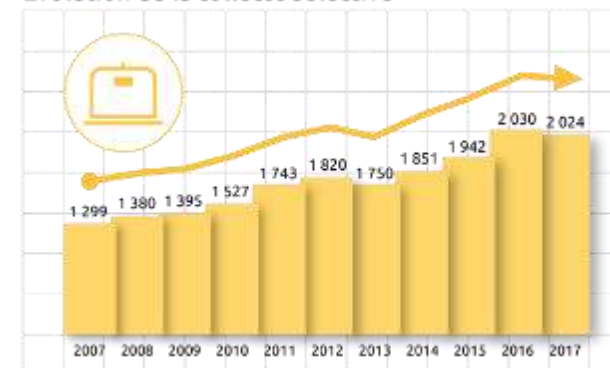
Evolution des tonnages des déchèteries



Evolution de la collecte des papiers



Evolution de la collecte sélective



Le témoignage du SICTOM Entre monts et vallées &



Les pré-requis :

- Un système de comptage et du suivi des bacs individuels
- La faisabilité financière (évaluation des coûts induits et d'une tarification adaptée au prélèvement),
- Un rapprochement à prévoir entre le fichier de suivi du SICTOM et celui de la fiscalité de la taxe),
- Une bonne gestion de la communication adaptée, à destination des élus et des usagers pour rechercher une adhésion forte au projet,
- Le vote du projet après avis de leurs Commissions financières.

Les points de vigilance :

- Annonce du passage à la redevance
- Les blocages, la relation avec les collectifs
- La gestion des apports occasionnels

Projets menées en parallèle :

- Rénovation déchèterie
- Augmentation de la dotation en PAV
- Développement du compostage
- Projet de réorganisation tournées de collecte OMR
- Ouverture d'une recyclerie + 2 en projet



05

Le tri dans votre plan de mandat

Les propositions à inclure dans mon plan de mandat

« Trions plus, jetons moins, consommons mieux! »

- ☐ Insérer systématiquement un article sur le tri dans mon bulletin municipal
- ☐ Relayer les campagnes de communication sur le tri
- ☐ Mener une étude pour instaurer la tarification incitative (TI)
- ☐ Consulter mes habitants pour faciliter le geste de tri (ex: plus de points de tri, propreté)
- ☐ Lancer un challenge avec remise d'un trophée dans les écoles
- ☐ Former les agents et le personnel administratif de la Commune
- ☐ Conventionner avec les organisateurs pour des événements éco-responsables
- ☐ Mettre en place un système de caution pour les salles des fêtes
- ☐ Mettre le tri sur les stades de la commune
- ☐ Être exemplaire en matière de tri dans nos bâtiments publics
- ☐
- ☐
- ☐



merci

Anne MALISSARD

Responsable des opérations

anne.malissard@citeo.com

06 68 93 30 11

Thomas FLUSIN

Responsable territorial région AURA

Thomas.flusin@citeo.com

Tél. : 04 72 81 03 79

Mob. : 06 74 41 05 41



50 boulevard Haussmann
75009 Paris

01 81 69 06 00
contact@citeo.com

